

Arrondissement : Béthune

Réunion de collège public

8 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Etat des lieux, Discussion et Propositions :

Les points d'accord :

La première interrogation de ce sujet a été «qu'est-ce qu'apprendre ? ». On s'aperçoit que les définitions varient d'une personne à l'autre, même au sein d'une catégorie exerçant la même profession. Est-ce que l'on doit se focaliser sur ce qu'apprennent les élèves et sur ce qu'ils retiennent, ou plutôt sur ce que les enseignants veulent qu'ils apprennent et comment ils veulent que les élèves apprennent. Un consensus se dégage toutefois sur les très grosses différences de travail donné entre le primaire et le secondaire. Il semble utile de revenir sur l'interdiction des devoirs à la maison pour les classes de primaire. En effet de nombreux élèves arrivent au collège sans avoir l'habitude de travailler, et donc d'apprendre, ils se retrouvent débordés en un mois même s'ils sont pris en charge pendant les heures d'études dirigées. De plus, la somme de travail demandée aux élèves varie d'une matière à l'autre, certaines matières demandant des recherches pour réaliser des projets, d'autres demandant un certain nombre d'exercices pour refaire et appréhender le cours,... Il semble donc utile d'harmoniser au moins les deux dernières années de primaire et le collège pour que les élèves prennent l'habitude de fournir un travail régulier et que les élèves en difficulté puissent avoir une réelle chance de redémarrage.

L'outil multimédia sous toutes ses formes semble une possibilité pour motiver les élèves et les mettre au travail sans trop de contraintes mais pour un fonctionnement efficace d'un tel dispositif il faut premièrement que les personnels soient formés (stage personnel et/ou stage d'établissement), deuxièmement que les matériels dans les établissements soient compatibles entre eux, troisièmement que la maintenance soit assurée soit par un service académique rapide (dépannage en 24 h) soit par un contrat avec une entreprise privée (dans ce cas le financement doit être pensé et pas uniquement rajouté aux charges des établissements) ou par la formation d'un personnel volontaire de l'établissement déchargé d'une partie de son horaire (3 heures semaine semble raisonnable) pour s'occuper du matériel (dans ce cas il faut penser aux mutations de ces personnels ressource). De toutes les expériences mises en place, il semble que la généralisation des classes pupitres soit la meilleure possibilité. En effet, tous les ordinateurs sont de même type, ils sont reliés entre eux et une formation du personnel est mise en place. Les autres sources technologiques (T.V., magnétoscope, rétroprojecteur) sont bien intégrées et sont déjà des outils du savoir utilisés par l'ensemble des enseignants. Des dispositifs plus sophistiqués comme les vidéoprojections ou l'utilisation de fichiers informatiques ou de sites internet ne sont pas encore une réalité pour la majorité des petits établissements qui n'ont ni les moyens ni les personnels pour mettre en place et faire fonctionner de tels dispositifs. Cependant une utilisation de l'image (avec un apprentissage à la lecture de l'image) semble essentielle pour nos élèves dont la sensibilité est de plus en plus visuelle. Il est évident qu'ils retiennent mieux en voyant et qu'ils sont plus intéressés par une image T.V. ou informatique.

En dernier lieu nos réflexions ont porté sur les méthodes pour remotiver et remettre au travail les élèves en difficulté. Il semble souvent que les programmes soient trop lourds pour des classes très hétérogènes, il faudrait envisager un système plus souple pour que les programmes soient respectés mais en fonction des acquisitions des élèves et non plus en fonction d'une classe d'âge. Permettre à un élève de faire son parcours à son rythme dans un cadre défini d'objectifs est plus pertinent que le passage systématique dans la classe supérieure. Pour cela une réflexion sur les cycles du primaire et du secondaire semble s'imposer : quel est l'intérêt pour un élève qui n'a pas acquis la lecture et l'écriture de passer en CE1 ?

De même le retour à un palier d'orientation en fin de cinquième semble utile pour des élèves qui sont en difficultés et qui préféreraient développer les capacités manuelles plus rapidement. Ces paliers peuvent être envisagés au sein des collèges : soit par une orientation « légère » faite avec les moyens de l'établissement (équipement des salles de technologie), soit par la création de sections plus spécialisées qui initient les élèves à plusieurs techniques ou plusieurs domaines : en deux ans on les

fait aborder les métiers du bois, du bâtiment, de la mécanique, le tout successivement ou en créant des filières déjà spécialisées dans un domaine. Dans ce cas, on peut envisager l'intégration dans les lycées professionnels.

Il semble aussi utile de coordonner les dispositifs d'aide individualisée de la sixième jusqu'en troisième. La répartition des heures d'études dirigées devrait pouvoir être de la compétence soit du chef d'établissement soit de l'équipe pédagogique. Il faudrait pouvoir allouer les heures qui semblent utiles à telle classe ou à tel niveau. De même les dispositifs « innovants », « pluridisciplinaires », « transdisciplinaires »,... devraient pouvoir être suivis sur plusieurs années pour une réelle évaluation de leur efficacité auprès des élèves. Ils devraient être adaptables au profil de l'établissement. Il n'est pas besoin d'accroître les besoins mais simplement d'améliorer la coordination, le suivi et l'évaluation de ces dispositifs.

13 Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Etat des lieux, Discussion et Propositions :

Les points d'accord :

La mixité sociale est quasiment inexistante chez les élèves en grande difficulté. Ils appartiennent tous à un milieu socio-économique défavorisé. De nombreux parents d'élèves en grande ou très grande difficulté sont des parents dits « démissionnaires ». Il semble important de renouer des liens avec des parents qui, souvent, ont été, eux-mêmes, des élèves en grande difficulté et qui refusent les contacts avec l'école pour ne pas revivre leur échec. Le développement de liaison entre l'école, l'élève et les parents semble indispensable dans une perspective de politique commune de travail et de réussite pour l'élève. Il pourrait être envisagé une structure de discussion extra-scolaire : dans les points-écoutes, les CAJ ou dans des locaux neutres des services des IEN, des rectorats,... Il faut réduire l'hétérogénéité des classes. L'hétérogénéité peut-être une chance pour les élèves comme pour l'enseignant mais le fait de gérer dans un groupe classe des élèves de niveau excessivement disproportionné n'est pas profitable aux élèves.

Il existe trop peu de places dans les structures adaptées aux élèves en grande difficulté et leur mobilisation exige des démarches administratives beaucoup trop lourdes, longues et obscures. Le nombre de places disponibles en SEGPA n'est pas assez développé. Attendre entre six mois et un an pour un dossier de demande de SEGPA ou de classe-relais est inacceptable. Il faut adapter, développer et coordonner les structures (comme le RASED) entre l'école primaire et le collège. Un élève ayant été intégré dans un dispositif RASED peut se retrouver dans un cursus de collège « normal » et ne pas pouvoir intégrer une 6^{ème} SEGPA. Il semble intéressant de redessiner la carte d'implantation de ces structures en adoptant un point de vue d'efficacité pour les élèves. On peut imaginer un système reliant par arrondissement les RASED ou autres dispositifs du primaire avec les SEGPA des collèges (ou autres structures) et les Lycées Professionnels.

Il est à regretter le manque de suivi entre les structures de l'école primaire et du collège. Il est souvent difficile de mettre en place des aides scolaires réellement individualisées et efficaces au sein d'établissements scolaires pour diverses raisons intra et extra établissements. Les personnels des établissements scolaires ne sont pas forcément formés à la gestion d'un minimum groupe en échec et mettre en place des solutions innovantes et variées n'est pas toujours facile ou possible (manque de salles, de moyens multimédias, de souplesse administrative dans l'organisation de sorties même de très courtes durées,...). Il faut accroître les liaisons entre l'école, les travailleurs sociaux et de santé pour mieux encadrer les élèves. Il est en effet évident qu'un élève en grande difficulté va connaître des problèmes d'orientation et d'intégration dans le monde du travail. Développer les liaisons avec les COP et les CIO est une évidence. De plus, ces élèves peuvent avoir des problèmes de santé (tabac, alcool, drogue) ou personnel (maltraitance,...), il faut pouvoir agir vite et efficacement avec l'infirmier(e), le médecin, le psychologue et l'assistant(e)-social(e) de l'établissement. Il semble donc qu'un allègement du nombre d'enfant à charge pour ces personnels soit indispensable pour une bonne gestion des élèves en grande difficulté.

Exiger un tronc commun de connaissances minimales pour tous les élèves d'un niveau et prévoir une voie de déstasse souple et optionnelle pour les collégiens en très grande difficulté. Peut-être sous la forme d'une classe à effectif très réduit (5 élèves au maximum) avec des cours de rattrapage sur le tronc commun, une fois les bases acquises et le niveau rattrapé, ces élèves retournent dans le système dit « normal », au bout de 3 à 12 mois selon les besoins. Moduler le temps d'assimilation des connaissances : aider ces élèves à travailler en leur donnant le temps dont ils ont besoin pour acquérir un savoir, un savoir-faire ou un savoir-être. Développement d'un collège « à modules » : les exigences de chaque matière sont définies par objectif, une fois que l'élève a atteint ce niveau, son module est validé et il passe à l'étape suivante. De cette manière un élève peut accomplir son collège en trois ans, un autre en cinq ans, mais tous les deux ont acquis la même base commune sans frustrations. Repenser la finalité et le mode d'évaluation du Diplôme National du Brevet pour ces élèves en grande difficulté. Passage du CFG possible même si ces élèves ne sont pas intégrés dans un système type « démission impossible » ou autre.

La prise en charge de ces élèves en grande difficulté demande une formation des enseignants qui n'est pas apportée par les IUFM, dans le primaire comme dans le secondaire.

Il semble plus profitable d'équiper plus d'établissements de classe-pupitre ou de réseau efficace plutôt que de développer l'initiative du Conseil Général des Landes pour son opération « ordinateur portable ».

Les points de désaccord

Faut-il construire une équipe pédagogique plus autonome et qui ne s'occuperait exclusivement que de ces élèves ou plutôt favoriser un « roulement » des enseignants par année pour mixer les façons de faire et éviter l'« usure » des équipes assignées à ces classes particulières ?

Faut-il moduler les apprentissages en fonction des besoins économiques des régions ?

Comment mobiliser davantage l'équipe éducative autour de ces élèves ?

15 Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Etat des lieux, Discussion et Propositions :

Les points d'accord :

Le comportement de l'élève découle du comportement à la maison et des problèmes familiaux. Les parents ont, en effet, un rôle majeur. Cependant souvent leurs propres problèmes ne leur permettent plus de s'occuper de leurs enfants et ils se retrouvent dépassés par ceux-ci qui leur semblent ingérables. Il faut très vite donner des outils aux parents afin de canaliser les violences et les incivilités de leurs enfants : leur donner (ou redonner) envie de communiquer avec l'école, les revaloriser en tant que parents surtout avec les familles défavorisées. Car les parents ont souvent été eux-mêmes en rupture avec l'école. Il faut les inviter à participer à des actions en collaboration avec le personnel enseignant. Il faut que les cahiers de suivi mis en place ne restent pas un outil interne mais qu'ils soient utilisés pour des réunions hebdomadaires (ou tous les quinze jours) avec les parents.

La multiplication des classes, ateliers et internats-relai pourraient remédier rapidement aux violences ou incivilités. En effet permettre à un élève d'être intégré rapidement dans une structure qui lui réapprenne les bases de la vie en communauté, le sens de l'effort et le devoir de respect peut permettre de se réapproprier des règles de la vie collective avec pour objectif un diplôme qualifiant final. Il faut alléger les conditions administratives d'admission dans ces structures car la rapidité d'action est le maître mot de la réussite face à des élèves en perdition. Une telle structure pour un petit nombre d'établissement devrait pouvoir être mise en place.

On peut envisager la mise en place d'un tutorat professeur-élève (tous les deux volontaires) au sein de l'établissement. Un enseignant qui a un bon contact avec un élève, même s'il ne l'a pas en

classe, peut discuter avec lui, essayer de le recadrer et de lui faire prendre conscience de la gravité de ses actes ou lui donner les bases manquantes pour une vie en société. Il faut pour cela envisager une charte de conduite. Et un système de suivi où l'élève et l'enseignant notent les progrès réalisés par le collégien avec le concours de tous les adultes ayant contact avec celui-ci en cours et à l'extérieur de la cellule-classe.

Il faut repenser à une structure d'orientation en fin de cinquième pour que l'élève prenne conscience que l'école est une chance et un droit et qu'elle ne soit plus vécue comme simplement un devoir et une contrainte par bon nombre d'élèves.

Développer les participations des élèves dans la rédaction des règlements intérieurs (droits et devoirs) ou faire des règlements de classe.

On peut envisager la mise en place d'un permis à points de bonne conduite. A chaque infraction l'élève perd un nombre de points convenu dans le règlement intérieur. Lorsqu'il n'a plus de points il est obligé de suivre un stage académique sur le respect. Ce stage pourrait être géré par un psychologue et porté sur les notions de respect et envisager les conséquences des actes de l'élève aussi bien pour les autres (nuisances, gênes,.....) que pour le collégien (risque pénal, éducatif, professionnel,.....).

Il faut accentuer et faciliter les liaisons entre partenaires sociaux (CAJ, Point-Jeune,...), de santé (infirmière, médecin, psychologue,...), COP, Assistante-Sociale et les services de maintien de l'ordre (police, juge,...). Cette structure de rencontre et d'échange peut être intégrée dans les établissements ou être externe. Il faut surtout simplifier les procédures, réduire les délais et remettre en cause la législation sur la responsabilité. Il semble essentiel de mettre les parents devant leurs responsabilités éducatives. Il faut pouvoir avoir un « maillage » très serré pour que tous les intervenants aient les mêmes informations, au même moment et qu'ils puissent coordonner leurs actions dans les plus brefs délais. Face à un élève violent, il faut que tous les adultes référents puissent avoir la même démarche et le même discours.

Les points de désaccord

Le « collège-ouvert » ne pourrait-il pas inciter les élèves à travailler avec une autre vision et des contraintes vécues différemment ?

Pour le permis à points, une voie possible a provoqué des débats assez vifs, sans qu'un consensus puisse être dégagé. En effet, les conséquences des actes de l'élève doivent lui être clairement montrées, doit-on pour cela aller jusqu'à envisager un partenariat avec les forces de police ou de justice pour des visites de commissariat, de tribunal voire une visite de prison ?

Trois propositions pour l'avenir de l'école :

1. Exploiter de façon plus approfondies, plus durables et plus concertées les nouvelles expériences pédagogiques et rendre cohérent le sens des apprentissages afin que l'enseignement redevienne un droit et ne soit plus considéré « que » comme un devoir.

2. Accroître les liaisons entre l'école, les partenaires sociaux, de santé et de justice pour mieux encadrer les élèves en difficulté puisque l'école est souvent le reflet de problèmes sociaux beaucoup plus graves.

3. Accentuer le dialogue avec l'enfant et ses parents, à l'intérieur et à l'extérieur des établissements avec des relais sociaux à définir, pour replacer les parents devant leurs responsabilités éducatives.